Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260702-D27DPACT_JUI26-DE

DSJVAP / LG

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2026

27- AIDE A LA DIFFUSION – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2026

Rapporteuse : Mme GARNIER

Les associations de théâtre amateur et les écoles de danse associatives peuvent solliciter une aide spécifique à la diffusion. L'objectif est de permettre à ces associations d'accéder plus facilement à la location du théâtre Victor Hugo et du centre culturel Juliette Drouet afin d'y présenter leurs spectacles, conçus au sein de leur association avec leurs adhérents.

Ce soutien est versé sous forme d'une subvention forfaitaire de 450 € par an au maximum et par association, une fois le spectacle réalisé et sur présentation des justificatifs de location.

L'association « AGL Danse » présente une demande d'aide à la diffusion pour le spectacle suivant :

	« AGL Danse »
Date	Samedi 27 Juin 2026
Titre spectacle	Spectacle de danse
Lieu	Centre Culturel Juliette Drouet

Après avis favorable unanime de la Commission Culture, Patrimoine et Economie touristique, il est proposé au conseil municipal d'attribuer 450 € à l'association AGL DANSE.

Cette subvention sera versée sur présentation du justificatif de location.

Les crédits sont inscrits au BP 2026 sur la ligne de crédits 26469 – Article 65748 – Chapitre 65.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme,
En Mairie,
A Fougères,

Madame le Maire,

Le Maire

ALICE LEBRET

Signé électroniquement par : Alice LEBRET
Le 2026-07-01T16:05:39+02:00

La secrétaire de séance,

L'adjoint Délégué à la Culture, Patrimoine et économie touristique

AMELIE GARNIER

Signé électroniquement par : Amélie GARNIER
Le 2026-07-02T13:50:22+02:00

Signé électroniquement par Amélie GARNIER le 01/07/2026 16:39:22